

Brevet		Module de la viticulture
WI 03	Systèmes de culture et soins de la vigne	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC de viticulteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<p>A la fin du module, la candidate/le candidat est capable d'assurer la mise en place d'une parcelle et d'en assurer la conduite en fonction d'objectifs de production définis.</p> <p>Il/elle est capable de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. choisit un système de culture (orientation des rangs, densité, système de taille) en fonction des différents facteurs inhérents à la parcelle (forme, taille, topographie) et à la structure de l'exploitation. 2. planifie et conduit la mise en place d'une parcelle (commande de plants, équipements, travail du sol, plantation et installation). 3. planifie et conduit les travaux relatifs aux soins des cepes en fonction du mode de conduite choisi et des objectifs de production (quantitatifs, qualitatifs). 	
Contenus	Cours théoriques Exercices sur le terrain	
Durée (heures)	40 heures de cours	
Evaluation	Un examen oral d'une durée de 25 minutes	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	4 points	
Remarques		

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de...		Niveau c*
1.1	... expliquer les fondements anatomiques et physiologiques régissant la conduite de la vigne et les soins aux ceps.	C2
1.2	... se conformer aux textes de loi relatifs à la culture de la vigne.	C4
1.3	... expliquer les avantages et les inconvénients des différents modes de conduite utilisés en Suisse.	C5
1.4	... choisir un système de conduite en fonction des cépages, des objectifs de production (quantité et qualité), de la topographie de la parcelle et de la structure de l'exploitation.	C5
1.5	... intégrer la mécanisation existante et adapter l'installation de soutien au mode de culture choisi.	C5
2.1	... déterminer la valeur de l'actif plante d'une parcelle sur la base des normes.	C3
2.2	... évaluer l'état général de la parcelle et décider les corrections éventuelles à apporter (dévitalisation, arrachage, minage, ...).	C4
2.3	... estimer les besoins en plants de vigne et installations de soutien et réaliser les commandes dans les délais.	C3
2.4	... énumérer les facteurs influençant la plantation, choisir la période, la profondeur et la technique de plantation adaptée et décrire les travaux relatifs à une plantation (travail du sol, piquetage, préparation des plants).	C3
2.5	... choisir une installation adéquate de lutte contre le gel, la grêle, le vent et la faune.	C4
3.1	... décrire la formation des jeunes ceps selon le mode de conduite, la méthode de plantation et le type de plants utilisés.	C2
3.2	... expliquer les différents principes de taille d'entretien et de transformation.	C5
3.3	... définir les différents travaux du feuillage en relation avec le mode de conduite, les objectifs de production et l'état général des ceps.	C4
3.4	... évaluer le rendement et prendre les mesures correctrices adéquates.	C3

* Niveau cognitif selon Bloom